



UNION INTERFÉDÉRALE DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIÈRE

46, rue des Petites Écuries – 75010 PARIS

TEL. 01.44.83.65.55 –

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr

Communiqué de presse

FONCTION PUBLIQUE : **NON A LA SMICARDISATION, OUI AU POUVOIR D'ACHAT !**

Le ministre de la Fonction publique vient d'annoncer la « réévaluation des bas salaires dans la Fonction publique » pour faire suite à la revalorisation du SMIC. Dans le même temps, le ministre réaffirme le gel du point d'indice en 2012.

Néanmoins, FORCE OUVRIERE a pris acte des propositions du gouvernement sur le relèvement du minimum de traitement au 1^{er} janvier 2012 portant l'indice majoré minimum de 295 à 302, soit une augmentation de la rémunération mensuelle brute de 32,41 € pour le 1^{er} échelon de la catégorie C.

Toutefois, pour FORCE OUVRIERE, ce mécanisme n'est qu'un palliatif pour deux raisons :

- ▶ Sans une politique entêtée de désindexation de la valeur du point d'indice par rapport à l'évolution des prix, la mise en œuvre de ce mécanisme de réajustement est inutile.
- ▶ Cette décision gouvernementale ne résout en rien le tassement de l'ensemble des grilles indiciaires du fait de l'ajustement automatique par rapport au SMIC.

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires et agents publics n'a pas fini de se dégrader !

FORCE OUVRIERE continue à revendiquer l'ouverture immédiate de véritables négociations salariales de la fonction publique basées sur l'augmentation de 5 % de la valeur du point d'indice et, l'attribution de 44 points pour tous comme premier rattrapage à une politique entêtée depuis 10 ans de décrochage de la valeur du point d'indice par rapport à l'évolution des prix.

FORCE OUVRIERE revendique également la refonte totale des grilles indiciaires.

Fait à PARIS, le 21 décembre 2011